

Observation demat78

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 07/03/2019 à 16:43:20.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai résidé par intermittence et maintenant définitivement, étant à la retraite, à Morzine et pratique le domaine depuis plus de 60 ans. Je l'ai fait connaître à nombre d'amis, dont certains ont choisi à leur tour d'y investir, en ait été une ambassadrice et suis plus que perplexe aujourd'hui de la tournure que prend le développement aussi bien de Morzine qu'Avoriaz. Ceux qui y ont investi doivent s'y retrouver mais sans dénaturer ce qui a fait leur richesse. A force de vouloir toujours plus, de tout bétonner sans savoir préserver notre environnement qui est notre richesse, ils vont tuer "la poule aux œufs d'or". Déjà les jeunes qui n'ont pas la chance d'avoir des terrains ou logements de famille ne trouvent plus à se loger, les saisonniers pas plus, c'est à eux qu'il faut penser. Sans eux l'avenir est compromis.

La modification 10 du PLU appelle plusieurs remarques qui rejoindront celles déjà déposées par d'autres.

1 Concernant le projet d'hôtel à la place de l'ancienne gare du téléphérique : ce n'est certainement pas avec un projet de 10.000 m², 850 lits, qu'Avoriaz disposera d'un hôtel haut de gamme comme le prétend la Mairie et dont aurait effectivement besoin la station. Vu le nombre de lits, ce projet laisse encore la place à une résidence de vacances où il faut toujours accueillir plus de monde quand la station est déjà saturée en hiver. On est très loin du projet initial. La réhabilitation de ce bâtiment est nécessaire mais doit se faire dans le respect de l'architecture initiale de la station. La place Jean Vuarnet est pour nombre de visiteurs/skieurs qui se rendent pour la première fois à Avoriaz via le 3S, la porte d'entrée et la découverte de cette station hors norme avec une architecture qui en fait son identité. Ne la détruisons pas avec un projet comme découvert sur le site de Pierre et Vacances avec Edit Life ! C'est aussi une question de sécurité, il convient de repenser cet aménagement dans le cadre plus global de celui de la place Jean Vuarnet qui déjà est peu sécurisant pour les nombreux touristes, skieurs, enfants, motoneiges... qui l'empruntent, en tout sens, chaque jour pour se rendre d'un domaine skiable à l'autre ou du cœur de la station vers les zones de Chavanette et Hauts-Forts. Cette place est de plus amenée à recevoir encore plus de skieurs si le projet EMA voit le jour. Ajouter un hôtel tel qu'il est annoncé, c'est ramener des centaines de résidents, personnels sur ce lieu et accroître le danger, d'autant que ce projet se rajoute à celui du Club Méditerranée et autres de Pierre et Vacances. Le domaine d'Avoriaz n'est pas extensible, il faut savoir améliorer l'existant pour accueillir les touristes en sécurité et en leur proposant de la qualité et non de la quantité sous peine de les voir ne plus revenir et choisir des stations plus humaines sachant concilier développement et qualité de l'environnement et de l'accueil. De plus, préservons le splendide paysage sur la vallée et rendons le au contraire accessible à tous.

2 le devenir de l'espace des enfants : il reste un espace non construit au centre de la station qui aère le cœur et en est l'identité forte, le bétonner c'est asphyxier la station et perdre l'atout qu'a toujours représenté cette école pour la station.

Encore une fois on va à l'encontre des objectifs fixés dans le cadre de la révision du PLU N°2 :

- renforcer l'image de convivialité, diversifier l'offre, maîtriser la croissance, pérenniser et valoriser le patrimoine paysager ;

A-t-on mené des enquêtes clientèle nécessaires avant de prendre de tels engagements ? Si oui où sont les résultats ? C'est leur avis qu'il convient de prendre en compte et non uniquement celui des promoteurs. Les études montrent que les jeunes pratiquent de moins en moins le ski, cela doit interroger sur le développement de nos stations car cela s'ajoute aux problèmes de réchauffement climatique, de manque de neige, de décalage des saisons.

3 Le projet EMA et l'aménagement du Plan

Après le bétonnage de l'avenue de Joux Plane, (là aussi porte d'entrée dans Morzine pour les touristes et qu'ils utilisent quotidiennement pour se rendre à l'ESF ou au Pleney ou encore prendre les navettes) sans préservation des points de vue et paysages sur Avoriaz, Ressachaux, sans imposer un minimum de prescriptions architecturales faut-il maintenant bétonner le cœur de la station pour financer le projet EMA ?

Projet EMA ou non, il faut aménager cet espace laissé à l'abandon depuis nombre d'années dans l'attente ; mais encore une fois cet aménagement doit être pensé comme un tout : un espace qualitatif, harmonieux, qui prennent en compte les paysages uniques (sur Super Morzine, Avoriaz, Ressachaux) et le patrimoine du haut de la rue du bourg (anciennes fermes et maisons) , proposant autre chose aux touristes que du béton. Valorisons le marché, pourquoi pas une halle qui permette au marché de se tenir à l'abri des intempéries qui soit de qualité tant pour les marchands qui pourraient du coup être plus nombreux et les utilisateurs Morzinois et touristes. Cet espace pourrait avoir d'autre utilité pour des animations. Créer des espaces qui manquent dans le panel d'activités : ex un espace d'escalade artificiel de qualité. Compte tenu de l'environnement, les bâtiments devraient respecter des hauteurs R +3 maximum, une architecture traditionnelle savoyarde, préserver les points de vue. L'espace public doit être traité qualitativement pour créer un lien naturel entre le haut et le bas végétalisé.

Quant au projet EMA, déjà ficelé, pourquoi ne pas avoir présenté de projet alternatif au moins nous n'aurions pas eu l'impression d'être mis devant le fait accompli sans choix possible et juste avant les municipales !